

PROVINCE DE LUXEMBOURG
Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY

ARRETE DE POLICE

Le Bourgmestre,
Considérant,

- Que l'ASBL Motoclub de l'Ourthe représenté par FRANCOIS Guy sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public à Bonnerue pour organiser un motocross de Bonnerue - Moircy à partir du 29/09/2019 jusqu'au 30/09/2019
- Qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers de la voie publique, des participants et de la circulation routière en général ;

Vu la loi relative à la Police de la Circulation routière du 16 mars 1968
Vu l'arrêté Royal du 01 décembre 1975 portant règlement sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique;
Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions et les conditions particulières de placement de la signalisation routière;
Vu l'A.M. du 07 Mai 1999 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique;
Vu la nouvelle loi communale;

ARRETE QUE : A partir du 29/09/2019 à 06:00:00 jusqu'au 30/09/2019 à 06:00:00

Article 1 : Le stationnement des véhicules est interdit le long du chemin menant au circuit, moyennant la mise en place de signaux **E3 au minimum 24h à l'avance**

Article 2 : La circulation des véhicules est interdite, excepté riverains, à Bonnerue, chemin de campagne qui part de la chapelle de Bonnerue jusqu'à 20 m après le circuit. Une déviation locale sera mise en place.

Article 3 : La signalisation (E3, C3, F41, A51 « course ») sera mise en place et enlevée par les organisateurs.

Article 4 : Le texte du présent arrêté de police pourra être consulté par le public aux valves de l'Hôtel de ville ou au secrétariat communal durant les heures d'ouverture des bureaux. Il sera également apposé sur la signalisation mise en place.

Des expéditions de la présente sont adressées à :

- Zone de Police Centre Ardenne à Bastogne – DOC – Cellule Ops
- Zone de Secours Luxembourg - Poste de NEUFCHATEAU.
- TEC Libramont
- l'ASBL Motoclub de l'Ourthe FRANCOIS Guy - Rue de Vesqueville 32, 6800 LIBRAMONT

Fait à LIBRAMONT-CHEVIGNY, le 27/06/2019

La Bourgmestre

L. CRUCIFIX